ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 121279

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les recommandations exprimées dans le rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale de septembre 2011. Concernant la répartition territoriale des médecins libéraux, la Cour des comptes suggère de consolider au niveau du ministère de la santé les données recueillies sur les aides dans les « guichets uniques » des ARS (agence régionale de santé). Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121279
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11520
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)